

Conditions générales de vente

ARTICLE PREMIER - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues par *"MME MAZIERE SYLVIE – ACTION SOCIALE SANS HEBERGEMENT – 560 AV GENERALE DE GAULLE 84100 ORANGE"* auprès des clients professionnels ou particuliers, quelque soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client Professionnel, et concernent les services suivants :

"Description des services du Prestataire"

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

Ces conditions générales de vente demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine révision, sans durée limite dans le temps.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

Le Prestataire peut, en outre, être amené à établir des Conditions Générales de Vente Catégorielles, dérogatoires aux présentes Conditions Générales de Vente, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente Catégorielles s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères.

ARTICLE 2 - Commandes

Les ventes de prestations ne sont parfaites qu'après enregistrement du paiement qui vaut acceptation expresse de la commande du Client par le Prestataire, matérialisée par un accusé de réception émanant du Prestataire.

En cas d'annulation de la commande par le Client, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, la somme versée à la commande, tel que défini à l'article " Conditions de règlement-Délais de règlement " des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le barème établi par le Prestataire et accepté par le Client, comme indiqué à l'article " Commandes "ci-dessus.

Les tarifs s'entendent nets et TTC.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client sur demande.

ARTICLE 4 - Conditions de règlement

Délais de règlement

➤➤ Modalités de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité, par avance, au jour de la demande de service via le formulaire dédié, dans les conditions définies à l'article «Modalités de fourniture des prestations» ci-après, et comme indiqué sur la facture remise au Client s'il en fait la demande.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement comptant.

ARTICLE 5 - Modalités de fourniture des prestations

Les prestations de services demandées par le Client seront fournies dans un délai maximum de *trente jours* à compter de la réception par le Prestataire du formulaire de commande, préalablement réglé en sa totalité.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des prestations n'excédant pas *quinze jours*. En cas de retard supérieur à *quarante-cinq jours*, le Client pourra demander la résolution de la vente. La somme déjà versée lui sera alors restituée par le Prestataire.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

Les services seront fournis à *distance et au cabinet sis 560 AVE DU GENERAL DE GAULLE A ORANGE (84100)*.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des prestations, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande.

Le Client disposera d'un délai de huit jours à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire étudiera à nouveau les prestations fournies et s'engage si nécessaire à les rectifier dans les plus brefs délais et à ses frais, s'il est prouvé par le client l'inadaptation de la réponse apportée.

De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des prestations, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

ARTICLE 6 - Responsabilité du Prestataire

Le prestataire n'a qu'une obligation de moyens dans le cadre de son activité et s'engage à réaliser ses prestations dans le respect des règles de déontologie et du respect de secret professionnel.

Sa responsabilité ne pourra être engagée sur ces motifs.

ARTICLE 7 - Litiges

➤➤ *Modalités de règlement des litiges*

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE "*CARPENTRAS (84200)*".

ARTICLE 8 - Langue du contrat - Droit applicable

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat de service qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 9 - Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.